

DOSSIER INVITATION



Coupe de la LOIRE
RIORGES 8 OCTOBRE 2017

<http://www.ubr42.fr/>

COUPE DE LA LOIRE

BMX

Race

FINALE



DIMANCHE
08 OCTOBRE
2017

à partir de 11h00

RIORGES

*Complexe
Gallieni*

ENTRÉE GRATUITE

buvette
restauration

www.facebook.com/UBR42

<http://ubr42.fr>





BIENVENUE A TOUS :

L'Union BMX du Roannais et la ville de Riorges, sont heureuses de vous accueillir pour la 6^{ème} manche de la Coupe de la Loire 2017 et vous souhaite de passer une excellente journée sportive.

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site : www.ubr42.fr

Les emplacements du public permettent d'avoir une vue d'ensemble de la piste depuis la grille de départ jusqu'à la ligne d'arrivée.

LES HORAIRES :

Samedi 07 octobre :

La piste sera fermée toute la journée du samedi 07 octobre. Les pilotes **n'auront pas la possibilité de rouler.**

Dimanche 08 octobre :

Horaires	
9h00 - 10h00	Essais libre toutes catégories
10h00 – 10h50	Essais avec grille
11h00	1 ^{ère} et 2 ^{ème} manches
	Pause à l'issue des 2 manches
14h00	3 ^{ème} manche et phases finales
~17h00	Remise des récompenses



ENGAGEMENTS :

Pour les pilotes **du Comité de la Loire** :

- ↔ Pour une épreuve 20 pouces **ou** cruiser 8,00 € par pilote
- ↔ Pour une épreuve 20 pouces **et** une épreuve cruiser 12,00 € par pilote

Pour les pilotes **hors Comité de la Loire** :

- ↔ Pour une épreuve 20 pouces **ou** cruiser 12,00 € par pilote
- ↔ Pour une épreuve 20 pouces **et** une épreuve cruiser 20,00 € par pilote

INSCRIPTIONS :

- Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation ou à demander au club par ubr.contacts@gmail.com. Les pilotes seront notés par ordre alphabétique. Bien renseigner toutes les colonnes.
- Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat pour le mercredi 23h précédent la course dernière limite. La date de réception du mail faisant foi.
- Responsable secrétariat :

Nathalie Morawiec

Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

ainsi qu'une copie à : ubr.contacts@gmail.com

- Passé ce délai une pénalité de 5 euros sera appliquée à tous les pilotes retardataires. Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.
- Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.
- **3 Arbitres par club de la Loire doivent être présents avec les engagés pour valider les engagements de leur club. (Stagiaire non compris)**
- Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course.
- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.
- Un contrôle des licences sera effectué le jour de la compétition.



REGLEMENT :

- Le Championnat de la Loire relève du règlement national FFC 2017. Modification importante par rapport à 2016 : plus de points bonus dus au classement en manches et suppression des lignes sur la butte de départ
- Tous les pilotes licenciés à la FFC peuvent participer ainsi que ceux présentant une licence à la journée avec certificat médical.
- Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés.
- Un contrôle des licences sera effectué. Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.
- Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.
- Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :
 1. il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
 2. un certificat médical ou attestation des secouristes.
- Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.
- Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

REGLEMENT CATEGORIES « NOVICE » :

- Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée d'une catégorie « Novice » ou « Loisir » équivalente.
- « Novice » s'entend pour un pilote ayant moins de 2 années de licence.
- Les pilotes ayant moins de 2 années de licence pourront choisir de s'inscrire en « Novice » ou non.
- Ce choix est définitif pour les 5 manches de la Coupe de la Loire 2017.
- Pour le classement départemental final les « Novices » seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.



EMARGEMENT :

- Le pilote présentera sa licence et devra émarger lui-même avant le début de la course. Il vérifiera lors de l'émargement la catégorie dans laquelle il est engagé.
- L'émargement aura lieu sous le barnum de l'accueil jusqu'à 9h45.

CATEGORIES :

Année	20 pouces		Cruiser	
	Garçon		Fille	
2011 et + 6 ans et moins	Prélicencié		Prélicenciée	
2009/2010 7 / 8 ans	Poussin	Poussin	Poussine	
2007/2008 9 / 10 ans	Pupille	Pupille novice	Pupille	
2005/2006 11 / 12 ans	Benjamin	Benjamin novice	Benjamine	
2003/2004 13 / 14 ans	Minime	Minime novice	Minime	CRUISER Femme 17 Ans et plus Cruiser Loisir
2001/2002 15 / 16 ans	Cadet	Cadet novice	Cadette	
1999/2000 17 / 18 ans	Junior			
1994/1999 19 / 24 ans	HOMME 19 / 24			
1988/1992 25 / 29 ans	HOMME 25 ET PLUS			
1978/1987 30 / 39 ans				
1977 et moins 40 ans et plus				



RECOMPENSES :

- Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.
- La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.
- **TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (maillot de club).**

SECOURISTES :

- Une équipe de secouristes sera présente de 08h00 à 18h00.

PARKING :

Un parking est à votre disposition à proximité de directe de la piste.

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner.

BUVETTE – RESTAURATION :

Une buvette et un service de restauration assurés par nos bénévoles seront à votre disposition :

- ⇒ **Dimanche matin**, viennoiseries, pain et petit déjeuner dès 7h00
- ⇒ **Dimanche** buvette et restauration toute la journée.



POUR SE LOGER :



Hôtel Ibis budget Roanne
(à 5 min de la piste)
Adresse : 60 Rue de Matel
42300 Roanne
(+33) 4 77 72 46 64



Hôtel Ibis Le Coteau
(à 5 min de la piste)
53 boulevard Charles De Gaulle
42120 LE COTEAU
(+33) 4 77 68 36 22



Hôtel Ibis Style Roanne
(à 10min de la piste)
46 Cours de la République
42300 ROANNE
(+33) 4 77 71 79 69

CAMPING CAR :

Une zone d'accueil pour les camping-cars est prévue rue du Château d'eau. Il n'y aura ni eau ni électricité ni zone de vidange.

PARKING :

Situé rue Joseph Gallieni, le parking est gratuit. Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les panneaux d'interdiction de stationner.

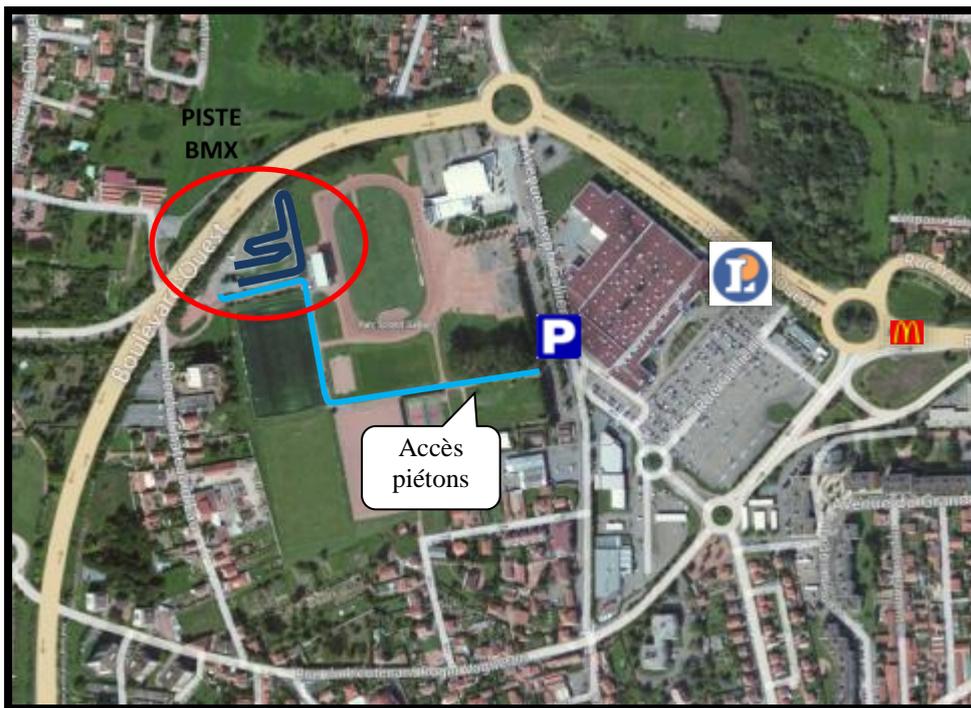
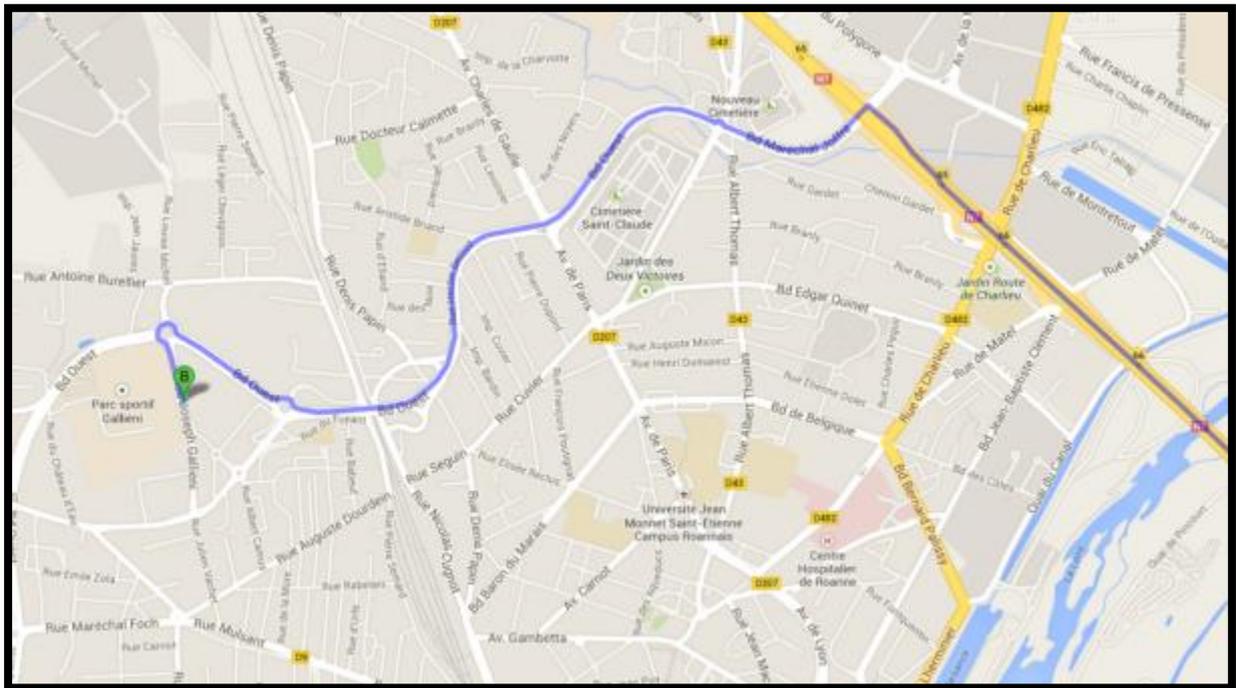
ACCES :

La piste est située à l'ouest de Roanne. Le parking se trouve rue Joseph Gallieni à Riorges.

Coordonnées GPS de la piste : +46° 2' 47.07", +4° 2' 54.50"

Depuis Lyon prendre la N7 puis sur la rocade à l'entrée de Roanne prendre la sortie 65 puis le Boulevard Ouest. Suivre le fléchage « Trophée d'automne »

Depuis Clermont Ferrand / Saint Etienne prendre l'autoroute A72 sortie Balbigny ensuite sur la rocade à l'entrée de Roanne prendre la sortie 65 puis le Boulevard Ouest. Suivre le fléchage « Trophée d'automne »



CONTACT :

Raphaël CHARTOIRE responsable de l'organisation r.chartoire@free.fr